



LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

ORGANE OFFICIEL DE TOUTES LES FÉDÉRATIONS ET DES PRINCIPALES SOCIÉTÉS SPORTIVES

de Lyon, des Alpes et du Sud-Est

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

CINQUIÈME ANNÉE

N° 261

27 Décembre 1902

ABONNEMENTS

Rhône et Dôly limitrophes... 6 fr.
Autres départements... 6 50
Etranger... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
doit être accompagnée de 20 centimes en plus

Toutes les Communications en général doivent parvenir
avant le jeudi soir

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON, 15, Place Bellecour, 15, LYON

(A L'ENTRESOL)

Les Annonces sont reçues :

A LYON :

AU BUREAU DU JOURNAL

Révolution Hippique

M. MOUGEOT ET LES COURSES

Il nous avait semblé jusqu'à présent que, depuis la loi de 1891, le Gouvernement s'ingérait assez dans les affaires des Sociétés de Courses. Ce n'était pas suffisant, paraît-il, puisqu'il vient de prendre, à l'égard des Sociétés, une nouvelle mesure qui ne tend rien moins qu'à les transformer en de véritables succursales des Ministères.

Pour ne parler que des Sociétés de province qui nous occupent surtout, on sait que, sous le prétexte ironique de bénéfices (?) illicites, le Ministère de l'Agriculture a inondé les malheureuses des flots d'une paperasserie révoltante, dont la nomenclature ferait frémir les bons sportsmen qui ne s'en doutent certes pas.

Ministères de l'Agriculture, de l'Intérieur, Préfets, Trésoriers généraux, Receveurs et même Commissaires de police, toute cette pléiade, armée de formules administratives longues et compliquées, — malgré une évidente bienveillance, — terrorise les pauvres petites Sociétés, qui ne demandaient qu'à faire de belles réunions, dont profitent l'Etat, l'Élevage et la Contrée où elles ont lieu.

Aujourd'hui, scandalisé parce qu'on vient de découvrir quelques fautes dans les affaires de Courses — comme si ce monde spécial, par un privilège extraordinaire, était garanti contre les quelques filous qui l'exploitent, ainsi qu'on en trouve dans la plupart des milieux, les corporations n'en étant pas exemptées, — scandalisé, disons-nous, le Gouvernement, afin d'aider les Commissaires des courses dans l'application du règlement et dans les épurations nécessaires, vient d'introduire, à Paris, au sein de la Société d'Encouragement, de véritables inspecteurs chargés d'assurer l'ordre et la loyauté des épreuves.

Désormais tous les programmes seront soumis au Ministère de l'Agriculture comme les comptes des réunions. Les décisions prises par les commissaires, disqualifications d'entraîneurs ou de propriétaires, par exemple, seront également portées à sa connaissance ; les directeurs de Haras assisteront aux séances du comité... enfin l'Etat a imposé, pour ainsi dire, l'adjonction de nouveaux membres au comité de la Société d'Encouragement.

De telles mesures, sans en avoir l'air, sont une véritable révolution plus grosse de conséquences qu'on ne pouvait l'imaginer; évidemment les sociétés de province, n'en doutent pas, subiront le contre-coup de cette nouvelle ingérence du Gouvernement dans le sport.

En 1866, le Gouvernement impérial, se rendant compte que l'intervention administrative dans l'organisation des courses était superflue, avait donné, en quelque sorte les plus larges pouvoirs aux sociétés mères, auxquelles jusqu'à présent sont soumises toutes les autres sociétés comme des subordonnées.

Les préfets, agents naturels des courses, et présidents des sociétés hippiques, abandonnant eux-mêmes leurs pouvoirs aux commissaires des sociétés, dont le choix est soumis à l'Etat, approuvaient, sans les discuter, les décisions de ces commissaires qui le représentaient.

Le gouvernement actuel, moins libéral, reprend les droits abandonnés sous l'Empire et les décisions des commissaires — avant d'être définitives probablement — devront être acceptées par lui, homologuées par le représentant du Gouvernement. Cela diminue singulièrement l'autorité de ces commissaires, et nous nous demandons quelle sera, dans quelque temps, leur situation, si cela continue.

Les Commissaires des cours se remplissent, avec une loyauté indiscutable, une fonction difficile, sans aucune autre espèce d'intérêt que la satisfaction du devoir accompli, fonction ingrate, qui attire souvent les haines des jockeys, des propriétaires et aussi parfois, les hostilités du public partial, parce qu'il joue ! Les commissaires supportaient tout cela, en somme, par pur dévouement, et voilà qu'on va diminuer leur prestige et augmenter les difficultés de leur tâche. Vraiment, ce besoin ne se faisait pas sentir ! Et M. Mougeot, le grand écuyer de la République, comme le nomme le *Matin*, vient d'enfourcher un pur-sang qui ne sera pas facile à conduire.

Tout cela, parce qu'on a bien voulu découvrir qu'il pouvait se glisser quelques

malhonnêtes gens parmi les entraîneurs, et quelques chevaux truqués parmi les chevaux d'honorabilité et d'identité parfaites.

Comme les petites, les toutes petites choses produisent souvent de gros effets !... Enfin, et malgré ces cas assez rares, heureusement, le Passé avait admirablement bien marché, souhaitons à l'Avenir de suivre, avec la réforme nouvelle, ses traces glorieuses.

JEAN DE NIVELLE.

Les Courses

au Grand-Camp

Plusieurs lecteurs, des abonnés habitués de nos champs de courses, nous ont écrit, cette semaine, pour nous demander, avec certains détails, des renseignements au sujet de la note parue dans nos quotidiens sous le titre : Tribunes du Grand-Camp. Mais nous n'en savons encore pas plus long que nos grands et vénérables confrères, qui n'ont fait, du reste, que reproduire en informations les termes mêmes du rapport de M. le Maire paru au Bulletin municipal du 21 décembre.

Il nous est donc bien difficile de satisfaire leur légitime curiosité et nous ne voulons, pour le moment, que calmer leur première surprise en confirmant les principales dispositions de ce rapport, telles qu'elles ont été livrées à la publicité et à l'appréciation de nos concitoyens contribuables.

Quelque surprenant qu'il apparaisse de prime abord, le prix de 2.600 francs pour les 127,780 mètres carrés est bien celui que l'Administration municipale propose de maintenir à la Société des courses de Lyon pour le renouvellement de son bail du Grand-Camp. Et si, à mon tour, j'ai senti mon âme d'athlète se tressaillir en face de ce prix, qui assurerait des pelouses de football à proximité du centre de la Ville dans des conditions peu coûteuses, à près de 0,02 le mètre carré, j'ai dû me souvenir que notre grande Société faisait des affaires assez brillantes pour prendre des charges importantes qui ont dû, en fin de compte, décider la ville à ce marché qui lui permet aussi, indirectement, de compléter la subvention annuelle qu'elle accorde au Grand-Camp pour le Grand-Prix de la ville de Lyon. Félicitons donc notre Municipalité de ce généreux encouragement donné au sport hippique; félicitons aussi la société de ses ressources lui permettant, d'un seul bloc, une dépense de 100.000 francs affectée dès la première année, à la construction de ses tribunes.

N'est-ce pas aussi de bonne augure pour nos autres Sociétés sportives, et plus spécialement pour les Concours hippiques et la Société sportive du Rhône, qui, sous le régime égalitaire dont s'inspirent nos édailes, seront en droit de compter, à leur tour, sur d'aussi bonnes aubaines et quelques largesses municipales.

Et puis, ce qui est à considérer par dessus tout, dans ce renouvellement, c'est ce bail de 9 ans porté à 15 ans. Au moins, on a le temps de se voir venir ! Et puis, c'est tout à fait rassurant, en ces temps d'exploitation directe par la Ville, de nos grands spectacles publics. Cela nous garantit, au moins, qu'avant la fin de ce régime, d'une socialisation d'un art nouveau, M. le maire n'aura pas, malgré ses aptitudes, la moindre intention de diriger les courses de chevaux, comme il exploite les théâtres municipaux. La Société du Grand-Camp sera désormais tranquille chez elle et le maire, préservé contre toute velléité de s'improviser, lui aussi, Grand Ecuyer.

Notre maire, en effet, M. Augagneur, — homme de cheval et à cheval (j'te crois !), ancien vice-président du Concours hippique — se montre, en la circonstance, très jockey-club, et on ne saurait trop l'en féliciter. — pour le plus grand bien du sport. Son rapport publié conclut l'affaire avec notre municipalité, qui, docile et en un peloton serré (comme un bloc de maçons) le suit si bien au petit trot (fi ! le trotting !)... non ! au galop, veux-je dire, au galop de chasse (tai-tai !) et même au galop de charge (charges... le Chevalot !). Dans trois semaines, le rapport sera voté ! Et bientôt, au Grand-Camp, sortiront de terre de magnifiques tribunes stables, dont les fondations sont déjà faites, et qu'un architecte parisien élèvera pour l'édification des sportsmen lyonnais... cela permettra enfin, espérons-le, de nous donner plus facilement ces réunions d'automne, depuis si longtemps annoncées.

JEAN GERVAIS.

Nouvelles Hippiques

M. Mougeot, ministre de l'Agriculture, décidé à exercer les droits de l'Etat en ce qui concerne les sociétés de courses, se propose de rapporter incessamment l'arrêté, pris en 1886 par le maréchal Vaillant, arrêté qui abandonnait tous ces droits entre les mains des dites sociétés.

MM. Jean Dupuy, ancien ministre de l'Agriculture, Edmond Veil-Picard, Paul Aumont, Adolphe Abeille, Jacques Brémont et Jean Prat, viennent d'être désignés par le ministre de l'Agriculture, d'accord avec le président de la Société d'encouragement, pour être adjoints au Comité des courses.

Voici comment A. Saint-Raymond, dans la *France Chevaline*, conclut en ce qui concerne la disqualification de *Rameau* : « M. Potei, appelé à s'expliquer devant la commission, s'est embrouillé consciencieusement et afin par reconnaître qu'il était bien possible que son *Rameau* ne fût pas celui de M. Laurent bien qu'il eût les mêmes papiers d'identité. En présence de ces aveux relatifs, le Comité s'est montré bon prince et, s'il a disqualifié *Rameau*, il n'a pas jugé, d'en faire autant de son dernier propriétaire. »

A la vente qui a eu lieu samedi, au Tattersall, à Paris, notre propriétaire lyonnais, M. Crouzon a acheté *Winifred* et *Grenouillère*.

Le même jour *Gondole* a été achetée par M. Cipriani.

A Londres vient d'arriver un propriétaire de musée qui compte exhiber un cheval phénoménal.

L'animal a une queue longue de six mètres. Une double crinière, longue de quatre mètres, lui tombe des deux côtés de l'encolure et balait le sol ; la mèche frontale entre les deux oreilles a deux mètres et demi.

Ce cheval a été assuré sur la vie pour une somme de 40.000 dollars soit 200.000 francs.

Mme Vve Bless vient d'acheter à M. A. Baloché, le poulain *Apparite-1er*, par Portici et Nightingale.

La Société hippique genevoise, dans son assemblée générale de jeudi dernier, a décidé de donner une réunion de courses le dimanche 28 juin 1903. Le programme complètera une course internationale handicap au trot attelé ou monté.

Love, Redon, Microbe et Benihassam ont été embarqués pour Marseille, où ils prendront part au prochain meeting.

Le procès que le jockey Reiff avait intenté à la *Vie au Grand Air*, pour un article publié par notre confrère au sujet de sa disqualification a été jugé la semaine dernière en sa faveur.

Un grand nombre de témoins du monde des courses avaient été cités : MM. Caillaud, Charron, Carler, Commington, Chapman, Boitelle, etc.

Le tribunal a condamné la *Vie au Grand Air* à 16 francs d'amende, 1.000 francs de dommages-intérêts et 10 insertions.

Les courses de Toulon, pour 1903, sont fixées au dimanche 10 mai et 28 juin.

Nous rappelons aux propriétaires de poulains et pouliches nés en 1900 et engagés dans le Derby de Chalon-sur-Saône, à courir en 1903, que ces produits doivent être désignés avant le 1er janvier prochain, sous peine de ne pouvant prendre part à la course tout en restant tenus de payer le forfait. — Adresser donc immédiatement la désignation, accompagnée de la pièce officielle constatant la naissance, à M. Hunger, secrétaire de la Société du demi-sang, 12, rue de l'Arcade, Paris.

Druelle, l'entraîneur de M. Dugas, a acheté *En Tour Cas* qui a été embarqué pour Vichy.

Colonel Kuser, le trotteur américain, bien connu en France, vient d'être remis à l'entraînement par le driver Gallo, en vue des prochaines courses de Nice.

Dans les haras : M. Berchet (François), palefrenier-maréchal au dépôt d'étalons d'Anancy, est promu, sur place, à la 1^{re} classe.

En vente, le volume mensuel de *La Chronique du Turf*, édition de décembre contenant : Le compte-rendu des courses de l'année en France, suivi d'une liste alphabétique des performances, avec le pedigree de chaque cheval et un renvoi de page à page permettant de trouver de suite les performances de chaque cheval.

Prix : 3 fr. ; par la poste, 3 fr. 10.

Se trouve à Paris, à la direction de la *Chronique du Turf*, 4, place de Valois (Palais-Royal).

Rappelons aux intéressés que les demandes des licences doivent parvenir à la Société du Demi-sang, avant le 1^{er} janvier, les adresser à M. V. Hunger, secrétaire-général, 12, rue de l'Arcade à Paris.

Les personnes qui désirent être admises à monter en 1903 dans les courses de gentlemen régies par le règlement de la Société des Steeple-chasses de France, sont invitées à adresser leur demande à MM. les commissaires, au siège de la Société, 1, rue de Castiglione, à Paris, avant le 31 décembre, terme de rigueur.

Les jockeys sont prévenus que, pour monter 1903, ils devront demander leur licence au secrétaire de la Société des Steeple-Chasses de France, 4, rue de Castiglione, et joindre à leur demande leur photographie la plus récente,

non collée, leur ancienne licence et, s'ils ne l'ont déjà fournie, une pièce officielle où se trouve mentionné très exactement leur état-civil.

A vendre : *Cheval pur sang*, très doux, pouvant être monté par une dame. — S'adresser Boddy, entraîneur-jockey, 103, rue Neuve des Charpenneux.

A vendre. — *Linné*, p. s., né en 1900, par Aquarium (père de Jean-Bart II, Kruger, etc., etc.) et une fille de Zut. S'adresser à MM. Savigny ou Lafond, éleveurs, Limas, près Villefranche (Rhône).

Derby de Trotteurs de Vichy (1905).

AU TROT MONTÉ

5000 fr offerts par le Cercle International de Vichy, pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, issus d'un étalon de l'Etat, ou approuvé, ou autorisé, nés en 1902, dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Angers, Ancey, Aurillac, Besançon, Blois, Cluny, Compiègne, Hennebont, Lamballe, La Roche-sur-Yon, Libourne, Montier-en-Der, Pau, Perpignan, Pompadour, Rodez, Rosières, Saintes, Tarbes et Villeneuve-sur-Lot, et y ayant été élevés. — 3.000 fr. au premier; 1.000 fr. au second; 500 fr. au troisième; 300 fr. au quatrième; 200 fr. au cinquième. Le propriétaire de la mère du gagnant, au moment de sa naissance, recevra 500 fr. sur les entrées. Il sera, en outre, prélevé sur ces entrées, au profit des propriétaires des poulainières, mètres des trois chevaux les premiers classés parmi ceux nés et élevés dans la circonscription du Haras de Cluny, une somme de 1.000 fr. à répartir ainsi : 500 fr. au premier; 300 fr. au second; 200 fr. au troisième, ou des parts proportionnelles si les entrées n'atteignent pas le chiffre total. — 50 0/0 du surplus des entrées et forfaits au premier; 20 0/0 au second; 15 0/0 au troisième; 10 0/0 au quatrième; 5 0/0 au cinquième.

Entrée : 100 fr.; forfait, 80 fr., s'il est déclaré, avant 7 heures du soir, au Secrétariat des Courses, à Vichy, huit jours avant la course; 60 francs, s'il est déclaré le 1^{er} juin 1905, avant sept heures du soir, et 30 francs seulement, s'il est déclaré le 1^{er} avril, de la même année, avant 7 heures du soir. Poids : poulains entiers, 65 kil.; pouliches, 60 kil. — Distance : 3.400 mètres.

Tout gagnant d'une somme totale de 3.000 fr. reculera de 25 mètres; de 4.000 fr., de 50 mètres; de 5.000 fr., de 75 mètres; de 6.000 fr., de 100 mètres; de 7.000 fr., de 125 mètres; de 8.000 fr. et au dessus, de 150 mètres.

Engagements jusqu'au mercredi 31 décembre 1902, avant 7 heures du soir, au Secrétariat des Courses, 2, rue Sornin (Cercle International), à Vichy.

Derby de Chalon-s-Saône (au trot monté), 1905.

3.000 francs offerts par la Société Bourguignonne pour l'amélioration de la race chevaline, pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, issus d'un étalon ou national, ou approuvé, ou autorisé, nés et élevés en France, et âgés de 3 ans. — 1.800 francs au premier, 500 francs au second, 350 francs au troisième, 200 francs au quatrième et 150 francs au cinquième. — Entrée : 100 francs; forfait, 60 francs et 30 francs seulement s'il est déclaré le 15 mars 1905, au secrétariat de la Société Bourguignonne pour l'amélioration de la race chevaline, à Chalon-sur-Saône. Pas de forfait à payer pour un produit mort avant le 1^{er} juin 1905, à condition que la déclaration soit faite, avec preuves à l'appui, dans les trente jours, au même secrétariat. — Sur les entrées et forfaits : 30 % au premier, 18 % au second, 9 % au troisième, 6 % au quatrième, 4 % au cinquième. De plus, à titre de prime à l'élevage, parmi les produits nés et élevés dans les départements de l'Ain, de l'Allier du Cher, de la Côte-d'Or, du Doubs, de la haute-Saône, de l'Isère, du Jura, de la Loire, du Loir-et-Cher, de la Nièvre, du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Yonne, et issus d'un étalon ou national, ou approuvé, ou autorisé, stationné dans l'un de ces départements, le premier arrivé d'entre eux recevra 16 %, le second 10 %, le troisième 3 % et le quatrième 2 %. Mais pour avoir droit à cette prime, MM. les propriétaires devront avoir déclaré à MM. les commissaires des courses de Chalon-sur-Saône, au plus tard un mois avant la course, ceux de leurs produits qui se trouveront dans ces conditions. — Poids : poulains entiers : 61 kilogram; pouliches : 60 kilogram. — Distance : 3.200 mètres environ.

Engagements jusqu'au mercredi 31 décembre 1902, avant sept heures du soir, chez M. J. Diconne, secrétaire général de la Société, place de l'Obélisque, 7, à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire).

Le montant du forfait (60 fr. ou 30 fr. seulement s'il a été régulièrement déclaré le 15 mars 1905), devra être payé le 31 mars 1905 entre les mains et au domicile de M. le Secrétaire de la Société Bourguignonne pour l'amélioration de la race chevaline, à Chalon-sur-Saône.

LA VAPEUR EST REINE ! Les automobiles à vapeur GARDNER SERPOLLET l'ont prouvé en gagnant la coupe de Rothschild à une vitesse de plus de 101 kilom. à l'heure. Demandez le catalogue franco, 9, 11, rue Stendal, Paris

Calendrier Hippique 1903

Société Sportive du Rhône :	
1 ^o Hippodrome de Villeurbanne, 22 mars ; 5, 12, 13 avril ; 3, 10, 31 mai ; 21 juin ; 4, 18 octobre ; 8 novembre.	
2 ^o Hippodrome de Villefranche-s.-Saône, 12 juillet.	
Lyon (Concours hippique) ... 19 au 26 avril.	
Lyon (Courses du Grand-Camp) 17, 19, 21 et 24 mai.	
Limoges ... 17, 24, 31 mai ; 23 août.	
Saint-Galmier ... 7 et 8 juin.	
Saint-Etienne ... 14 juin ; 19 et 20 juillet ; 11 octobre.	
Montfaucon ... 21 et 22 juin.	
Bourg ... 28 juin.	
Joigny ... 28 juin.	
Dôle ... 5 juillet.	
Paray-le-Monial ... 5 juillet et 23 août.	
Bourbon-Lancy ... 12 juillet.	
Roanne ... 12 ou 26 juillet.	
Valence-sur-Rhône ... 19 juillet.	
Chalon-sur-Saône ... 19 et 20 juillet.	
Aix-les-Bains ... 23, 26, 29 juillet ; 3 août ; 6 et 9 septembre.	
Mouliès ... 30, 31 juillet et 1 ^{er} août.	
Vichy ... 2, 26 et 29 juillet ; 2, 4, 6, 9 et 11 août.	
Vienne ... 2 août.	
Le Dorat ... 2 et 3 août.	
Châtillon-sur-Chalaronne ... 8 et 9 août.	
Nevers ... 9 août.	
Dompierre-sur-Beaune ... 15 août.	
Montélimar ... 15 août.	
La Tour-du-Pin ... 16 août.	
Le Creuzot ... 16 août.	
Chalamont ... 23 août.	
Decize ... 23 août.	
St-Pourçain-s.-Sionne ... 30 août.	
Cercy-la-Tour ... 6 septembre.	
Tannay ... 13 septembre.	
Feurs ... 13 et 14 septembre.	
La Guerche ... 13 et 15 septembre.	
Cluny ... 20 et 21 septembre.	
La Clayette ... 27 septembre.	
Châteaureux ... 27 et 28 septembre.	

Pour paraître fin décembre

LA CHRONIQUE ANNUELLE DES COURSES AU TROT EN 1902

Petit annuaire de poche, relié élégamment, contenant les comptes rendus de toutes les courses au trot ayant eu lieu pendant l'année, avec les résultats du pari mutuel, une liste alphabétique de tous les chevaux qui y ont pris part avec l'indication de leur meilleure vitesse, pedigree, performances, les sommes qu'ils ont gagnées antérieurement, etc.; ainsi que de nombreux renseignements concernant la Société du Demi-sang (publication intégrale du Règlement des courses au trot), les Haras (liste par dépôts de tous les étalons trotteurs, différents arrêtés ministériels) et un grand nombre de statistiques et de documents importants.

S'adresser à la *France Chevaline*, 17, rue Grange-Bâtelière, Paris.

Prix : 5 francs ; par la poste, (5 francs 75). En vente : les chroniques des années 1893, 1894, 1895, 1896, 1897, 1898, et 1899. Prix de la collection prise entière avec les volumes de 1900 et de 1901 compris soit neuf volumes : 40 francs; par colis postal, 41 francs.

Société Canine du Sud-Est

L'assemblée générale de la Société Canine du Sud-Est, pour l'encouragement à l'élevage des chiens de races pures, a eu lieu, lundi 15 décembre, dans un des salons du café Maderni.

M. le comte E. de Montal présidait la réunion et par un rapport très applaudi, a fait connaître l'excellente situation morale et financière de la Société.

Le Comité, arrivé à terme de mandat, a été entièrement réélu et a décidé d'organiser une importante Exposition Canine Internationale à Lyon au mois d'avril prochain.

Comme dans toutes les grandes expositions canines, les chiens seront nourris avec des biscuits Spratts Patent, la meilleure et la plus saine nourriture pour les chiens.

Réouverture du Cirque Rancy

Brillante réouverture, mercredi, au cirque Rancy, toujours si impatiemment attendu dans notre ville où sa réputation n'est plus à faire;

M. Rancy nous présente toujours des chevaux merveilleusement mis et d'un dressage impeccable. On sait que ce fond d'un spectacle de cirque ne fera jamais défaut aux amateurs, qui, ces jours-ci, ont encore la bonne fortune de rencontrer un écuyer aussi extraordinaire que Ch. Clarke et un dressage aussi fin que celui auquel Miss Cashmore est arrivée avec son cheval, ses chiens et ses colombes, tous d'une docilité remarquable.

Mais, parmi les nouveautés et sans parler de la *Valse incohérente* où deux charmantes danseuses font valoir à la fois de merveilleux moyens de force et de grâce, signaux, plus particulièrement, les excentriques *Moris* et *Théodore*, deux clowns fort amusants dans leurs exercices des plus variés.

Le clou de la soirée a été un numéro d'une nouveauté originale et aérienne qui nous a paru fort goûtée du nombreux et select public assistant à cette première. Les *Tarlatins de l'Air*, les trois frères José, ont su donner un attrait vraiment captivant à des exercices peut-être

RÉCLAMEZ PARTOUT LES TIMBRES REMISES ROUGES DE L'UNION COMMERCIALE

déjà vus mais exécutés avec moins de brio et de succès. Les acrobates Del-Par-Parim, sur le tapis, sont également très intéressants. Voilà un programme qui tiendra dignement l'affiche de nos fêtes du Jour de l'An.

CHASSE

St-Hubert Club de France (SECTION DE LYON)

La réunion de la section de Lyon du *Saint-Hubert-Club de France*, que nous avions annoncée, a eu lieu le mois dernier. Malgré les mauvais temps, de nombreux adhérents avaient répondu à l'appel de M. Louis Sargnon, avoué au tribunal, vice-président du S.-H.-C. F., le dévoué propagateur, dans la région lyonnaise, de cette fédération qui ne peut manquer d'obtenir, à bref délai, parmi les chasseurs le succès qu'a obtenu le *Touring-Club* dans le monde des touristes.

Dans l'assistance, MM. Gabriel Phélip, avocat; Dr Tatu, Louis Porte, Canaple, avoué à la Cour; Chapelle, Genet, Brunot, Dupuis, Catel, Pelloussat, Guinand, Cochard, Thollon, Barbier, Jambon, président du *Cor-Club de Lyon*; Dr Barrier, président du *Syndicat Fédéral des chasseurs du canton de Meyzieu*.

M. le président, après avoir remercié les nouveaux adhérents de leur concours, rappelle, en quelques mots, le programme du *Saint-Hubert-Club de France*, qui veut être le syndicat de tous les chasseurs, pour faire triompher leurs revendications et leur assurer la plénitude de leurs droits. L'heure est plus que jamais aux groupements d'intérêts. Le S.-H.-C. F. est venu combler une véritable lacune.

M. Sargnon constate le succès obtenu par la nouvelle fédération: la section de Lyon compte déjà une centaine de membres. Il remercie la presse lyonnaise de son concours et termine en faisant appel au dévouement de tous pour augmenter encore le nombre des inscrits et arriver à l'établissement d'une liste importante de fournisseurs disposés à faire des remises aux adhérents du S.-H.-C. F.

Après lui M. Jambon, président du *Cor-Club de Lyon*, déclare heureux au nom de la société qu'il préside, d'adhérer au S.-H.-C. F., et promet à la section de Lyon l'entier concours de ses sociétaires dans toutes les circonstances où il pourrait y être fait appel.

La réunion se termine par la nomination d'une commission provisoire, spécialement chargée de recueillir des adhésions et de répondre aux demandes de renseignements. Elle est ainsi composée:

MM. Sargnon, avoué, rue la République 32, président de la section de Lyon; Dr Tatu, boulevard des Brotteaux 38, secrétaire; Louis Porte, 95, avenue de Saxe, trésorier; Chapelle, 43 rue d'Enghien; Genet, 49 rue Montesquieu, membres.

Société des Chasseurs du canton d'Anse

Cette excellente société de repeuplement avait, dimanche, son assemblée générale et son banquet annuels dans la riantة commune de Civrieux-d'Azergues que le sort avait désignée. Plus de quarante sociétaires étaient présents à l'hôtel Berjon. Après l'approbation des comptes, il a été procédé au renouvellement du bureau pour l'année 1903. Ont été élus: MM. Joseph Prelle, avocat, président; Chardonnat, vice-président; Dugelay, trésorier; Deprelle, secrétaire.

Au dessert, M. J.-C. Prelle, président sortant, remercie les membres du bureau de leur concours et M. Joseph Prelle, le nouveau président, assure la société de tout son dévouement.

Puis, la parole est donnée à M. Sargnon, avoué à Lyon, vice-président et délégué du *Saint-Hubert-Club de France*, qui, en quelques mots heureux et applaudis, retrace l'organisation et le but de la nouvelle fédération dont chaque jour et partout le succès s'affirme croissant. Il préconise, en terminant, la fusion des sociétés locales avec la S.-H.-C. F.

Haute-Savoie. — Un gibier qui se fait rare depuis quelques années dans notre contrée, vient d'y faire sa réapparition. Deux ours de taille moyenne viennent d'être signalés dans la forêt de Doussard, au bout du lac d'Anney.

S'il est des chasseurs qui s'apprennent à faire bon accueil à ces plantigrades dans l'espoir d'un bon bifteck, il en est d'autres qui, à l'exemple du conseil d'arrondissement de Saint-Julien pour les chevreuils du Salève, émettent un vœu pour l'interdiction de cette chasse, dans l'espoir de voir de perpétuer la race et conserver à nos successeurs la vision de quelques-uns de ces hôtes inoffensifs... tant qu'on ne les chatouille pas trop!

Société de Tir de l'Armée Territoriale de Lyon RAPPORT ANNUEL (suite)

Les chiffres énumérés au cours de ce rapport, aussi bien que les résultats dont ils sont la preuve tangible, permettent d'apprécier l'étendue des services rendus par une Société à laquelle le Ministre de la Guerre a bien voulu, dernièrement encore, renouveler ses félicitations dans la personne de son président.

L'utilité de ces services, c'est la population virile de notre cité républicaine qui, dans son ferme et patriotisme, s'est chargée de l'établir en prenant goût au tir et en affluant à nos exercices.

Plus que jamais, il faut souhaiter que ce goût, cette assiduité aillent se développant, car ils sont destinés à devenir la corollaire logique de la réduction prévue du service actif, cette réforme démocratique réclamée par tous les Français comme répartissant avec plus de

justice les charges militaires. D'où l'impérieuse nécessité aussi, avec le service de 24 mois, de donner aux Sociétés de tir, comme on le fait en Suisse, le moyen d'entretenir dans le Stand l'instruction du tireur et son perfectionnement, grâce aux sacrifices consentis tant par l'Etat que par les corps élus locaux, ou même par les particuliers.

A cet égard et pour terminer, nous nous empressons de constater, avec un sentiment de profonde gratitude envers l'autorité militaire, envers le Conseil municipal, et le Conseil général, envers tous nos généreux donateurs, que notre Société de tir, confiante en eux comme en ses soutiens naturels peut, sans crainte d'avenir, continuer à se consacrer à ses travaux et à se faire, mieux encore que par le passé, l'auxiliaire dévouée de l'armée.

Elle est assurée, en effet, de trouver toujours autour d'elle, pour l'aider et l'encourager, l'appui moral et matériel qui, sous la République, ne saurait faire défaut aux bonnes volontés mues par le désir d'être utiles et d'apporter leur contingent d'efforts à l'œuvre sacrée de la défense du pays.

Lyon le 31 octobre 1902.

Le capitaine rapporteur,
H. PETIT
Le Chef de bataillon président,
C. BERTHET

Concours général au fusil modèle 1886. — 40 prix. — 1. Huvet; 2. Hess; 3. Couturier; 4. Fleury; 5. Chanel; 6. Andrieux; 7. Pouthéraud; 8. Jeandet; 9. Perrier; 10. Harent.

Concours général au tir réduit. — 22 prix. — 1. Thomas; 2. Martin; 3. Gourdon; 4. Desvignes; 5. Hardoin.

Concours de tir réduit réservé aux jeunes gens. — 20 prix. — 1. Cohendet A.; 2. Robert; 3. Brunel; 4. Tourlet; 5. Hardoin.

Concours général au revolver, modèle 1893. — 15 prix. — 1. Lafay; 2. d'Espenoux; 3. Brachet; 4. Depassio.

Concours réglementaire au fusil, modèle 1886: 1° Officiers et assimilés (6 prix). — 1. Sangouard; 2. Brachet; 3° Membres donateurs (9 prix). — 1. Delphin; 2. Malinowski; 3° Elèves de l'École de Santé militaire (3 prix). — 1. Monery; 4° Sous-officiers et soldats (152 prix). — 1. Delorme; 2. Louvier; 3. Thézaz; 4. Martin H.; 5. Andrieu; 6. Arquillière; 7. Grandon; 8. Blassu; 9. Besson; 10. Planat; 11. Lafay; 12. Desvignes J.; 13. Bayle; 14. Dufez; 15. L'Espérance; 16. Meillard; 17. Plottin; 18. Chanel; 19. Lacroix; 20. Martin; 5° Sapeurs-pompier (8 prix). — 1. Viret; 6° Elèves de l'École de tir (54 prix). — 1. Perrier; 2. Imbert; 3. Laplatis; 4. Joanny; 5. Dostal; 6. Leclerc; 7. Mauron; 8. Cohendet Aug.; 9. Martin; 10. Perreau; 7° Etudiants (1 prix). — Gagneur.

Concours réglementaire au revolver, modèle 1873. — 1° Officiers et assimilés (7 prix). — 1. Vachon; 2. Brachet; 2° Membres donateurs (4 prix). — 1. Keller-Dorian; 2. Depassio. 3° Elèves de l'École de Santé militaire (3 prix). — 1. Peyre; 4° Sous-officiers et soldats (1 prix). — Malagolle.

Concours spécial réservé aux membres de la section de la Société (6 prix). — 1. Chanel; 2. Brachet.

Tireur de la Section ayant le plus souvent classé la Société dans les concours de 1902: Fleury.

Société de tir de Lyon

ÉCOLE DE TIR DE 1903. — L'école de tir, absolument gratuite, réservée aux jeunes gens français nés dans les années 1882, 1883, 1884, 1885 et 1886, commencera, pour 1903, le 11 janvier prochain.

Cinquante cartouches seront délivrées à chaque élève, et le programme détaillé des exercices sera affiché au stand.

Les inscriptions seront reçues au siège de la Société, 9, quai de l'Est, à partir du 5 janvier, et au stand, les dimanches 11, 18, 25 janvier, et 1^{er} février.

— Dimanche 28 décembre, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche; l'après-midi, le tir aux cartons et le concours au revolver libre auront lieu dans les conditions habituelles.

CHAMBERY. — A la suite de la juste réclamation parue dans le dernier numéro du *Lyon-Sport*, M. Béraud, le dévoué professeur de gymnastique du Lycée, a créé un tir à la carabine Flobert qui servira aussi d'entraînement à nos jeunes tireurs.

Tous nos compliments à notre sympathique professeur. L. R. E.

AVIRON

Au Club Nautique de Lyon

Les capitaines d'entraînement et dirigeants des rouges et noirs n'épargnent ni leur temps ni leurs peines; tous les dimanches, sur la brèche (sur la berge, veux-je dire), Charles Perrin et Claudius Grange sont au garage depuis huit heures du matin. L'équipe à huit fait des progrès très sensibles; elle est d'ailleurs composée d'éléments absolument excellents, chacun des équipiers ayant déjà à son actif de nombreux succès. Le chef de nage, Paul Bertrand, quoique le plus jeune, est d'une énergie inlassable; son passé sportif est des plus glorieux, sinon le plus de la région. Ses ex-coéquipiers de *Glanceuse*: Eugène Grange et Chapeaux, n'ont pas connu la défaite. Les frères Trolier et Jambon n'ont pas moins un passé mémorable. Quant à notre ami Georges Lump, qui a bien voulu compléter l'équipe, il est superflu de rappeler ses nombreux succès dans *Fanfan* et *Fanfre-luche*, de glorieuse mémoire. Signalons aussi une équipe de débutants composée de: Carron et Denal, du *Lyon Olympique*; Jurine et Euvrard; barreurs: Ch. Perrin et Claudius Grange ont alterné pour un excellent entraînement. Cette équipe a fait dimanche sa première sortie qui fait bien augurer. (Mais trop de force, ami Carron!)

— En yote à deux MM. Billard et Brals (barreur Claudius Grange).

Le soir, nous avons noté au passage: MM. Bertrand et Chapeaux, en outrigger. (Barreur: Bambin) qui nous ont étonné par leur stabilité; ils paraissent être en pleine saison de courses.

— En yote: MM. Julliard-Lemonon et les frères Gabteau.

— En shiff: L'indomptable Faynel, le dévoué secrétaire-adjoint.

L'équipe sénior: Trolier frère et Jambon ont fait une sortie sur Fontaine barrée par Trolier troupière.

En résumé: Journée bien remplie à tous les points de vue.

Après l'entraînement, les équipiers se sont rendus au siège de l'Auto-Cyclo et Club nautique où les parties de Cochinnet se sont succédé jusqu'à l'heure du dîner.

On annonce que M. Wegelin l'excellent rameur du *Club Nautique de Lyon*, vient de se faire admettre à la *Société Nautique de la Dasse-Seine*, ses occupations l'appelant un ou deux ans à Paris.

L'Union Nautique d'Yverdon, afin que ses régates ne coïncident pas avec celles du *Club Nautique de Lyon*, vient d'en avancer la date. Ces régates auront lieu le 14 juin 1902, et non pas le 21, comme on l'a annoncé primitivement.

GRENOBLE. — *Aviron Grenoblois.* — Le match conclu entre les équipes séniors et vétérans de l'A. G. s'est couru dimanche. Par suite de l'absence, non motivée, du chef de nage des vétérans, un jeune débutant a rempli ses fonctions avec l'énergie d'un vieux rameur.

Après un bon départ, *Frou-Frou* prend une légère avance. Jusqu'au pont de la Citadelle, les deux équipes sont bord à bord. Malgré le courant très fort en cet endroit, *Cularo* réussit à prendre une longueur et va au bord. A partir de ce moment la course lui est acquise. Peu à peu il augmente son avance et, par un bon enlevage, termine la course en 8' 17", *Frou-Frou*, en 9' 14".

Nos séniors ont produit une bonne impression; sous la bonne direction de leur chef de nage, les équipiers arrivent à un coup d'aviron puissant et un style qui se perfectionne à chaque sortie.

Lyon-Sport, avec son caractère tout à fait spécial gagne, nous assure-t-on, à voir rompre la monotonie de ses colonnes et la prose de ses séries d'informations ou de polémiques par quelques vers.

Après les *Pneus d'Amour* qui, la semaine dernière, ont été lus et chantés avec plaisir, suivant les échos qui nous en sont revenus, nous sommes heureux aujourd'hui de continuer ces hors-d'œuvre par un sonnet pimenté et d'une saveur toute particulière. Mieux qu'un long poème ce fringant sonnet sera certainement apprécié de nos jeunes connaissances et des vieux amateurs s'adonnant à un tout autre sport que le footing. J.-B.

BOTTINE JAUNE

SONNET

Comme pour un enfant, elle est mignonne et fine;
Mais le pied qu'elle enferrme est déjà féminin;
Sa cambrure a courbé le cuir de la bottine:
Il connaît... : dévoués de l'éternel chemin.

Le haut léger... s'arrondit et s'évase
Pour mieux baisser le bas de jambe si troubleur,
Qu'il encroûte en serrant, comme le col d'un vase
La tige encor gonflée et large d'une fleur.

Mais, mieux que par la forme encor même, elle
Par la subtilité d'un parfum équivoque, évoque
Les mollets ronds et durs qu'elle a tenus étreints;
Car ce parfum léger, qui folle dans l'alcôve
Mêle, d'un peu, pour mieux ensorceler nos reins,
A l'odeur féminine une odeur de cuir frotté.

C. R. G.

ARÉOSTATION

La Locomotion aérienne

A propos de l'aéronaut *Edmond Soux*, dont nous avons donné la description dans notre numéro du 20 décembre, nous apprenons avec plaisir par l'inventeur retour, de Paris qu'un comité scientifique spécial dénommé *Comité des ballons*, et composé de MM. Bouquet de la Grye, président pour 1902, de l'Académie des Sciences, président; Appell, secrétaire; Janssen Mascart, Violle, Maurice Lévy et Cailletet membres, vient d'être saisi du projet de l'auteur et dressera un rapport des résultats de l'examen.

Le défi de Santos-Dumont

Les frères Lebaudy, propriétaires du dirigeable le *Jaune*, n'ayant pas relevé le défi de 100.000 fr. à eux lancé par M. Santos-Dumont pour un match de vitesse entre leurs deux aéronauts, l'*Aéro-Club de France* vient de rendre à M. Santos-Dumont le premier enjeu de 25.000 fr. que ce dernier avait déjà déposé.

CYCLISME

La Fédération des Sociétés cyclistes

Elle répondait véritablement à un besoin, la création de cette nouvelle Fédération, composée uniquement de Sociétés, et les adhésions qui, de tous les points de la France, parviennent aux promoteurs, montrent bien que, partout, on a su judicieusement apprécier le but et les avantages de ce nouveau groupement.

Comment pourrait-il en être autrement? Respectant non seulement l'indépendance des Sociétés, mais leur initiative même en ce qui concerne leur groupement fédératif, et tout naturellement régional, encourageant, par là même, la formation de fédérations régionales là où il n'en existe pas et favorisant l'extension de celles existantes, la *Fédération Française* sera le trait d'union entre tous ces groupements autonomes de chaque région. Ce n'est pas aliéner, pour les Sociétés, leur indépendance, ni pour les fédérations régionales leur vie propre, que de suivre d'un commun accord la même ligne de conduite sportive, obéir aux mêmes règlements et donner ainsi, par une cohésion raisonnable, au sport cycliste la force dont il a besoin.

Au lieu d'avoir à entretenir uniquement à Paris une administration centrale très coûteuse, détenant en mains tous les fils de l'engrenage, voulant partout et tout diriger: les courses interclubs, les challenges, les championnats, les professionnels, les amateurs, les individuels, les sociétés, les vélodromes, etc., la nouvelle organisation laissera aux fédérations locales et régionales le soin de s'administrer elles-mêmes, de diriger dans leur région le sport cycliste, d'organiser toutes les épreuves qu'il leur conviendra, sur route ou sur piste, et cela

sans aucune redevance pour le comité central, qui ne sera pas un comité directeur.

Une simple cotisation de 5 francs par club affilié et un simple droit de contrôle sur les coureurs (la licence, à 0 fr 25), voilà toutes les charges qui grèveront les Sociétés. Avec un aussi minime budget, nous n'aurons pas un pied à terre de 3.000 francs, au fond de la cour d'un immeuble des grands boulevards, ni un état-major d'employés absorbant 12.000 francs d'appointements, mais je ne sache pas que ces signes extérieurs de la richesse soient nécessaires ni même utiles au sport.

Non! Le budget de notre Fédération servira plus modestement et exclusivement à entretenir, entre le comité central et les fédérations régionales, des relations suivies de correspondance et à donner les prix des championnats de France que l'on organisera chaque année.

La *Fédération Cycliste des Amateurs Français* a pris en mains la direction du mouvement, tant à Paris que dans la région du Nord. La *Fédération des Sociétés cyclistes du Midi* a donné, à l'unanimité, son adhésion à la nouvelle fédération (*Echo Sportif*).

Les journaux sportifs: *l'Auto-Vélo*, *Paris-Sport* et des diverses régions: le *Nord Sportif* à Lille, *l'Echo Sportif* à Marseille etc., ont donné une importante publicité à ce mouvement partout bien accueilli.

Lyon-Sport, pour sa part, est fier d'avoir été choisi pour lancer l'idée et si, le premier, il a contribué au succès de ce mouvement de décentralisation sportive, il n'a fait que continuer la croisade entreprise depuis longtemps pour l'émancipation des Sociétés cyclistes.

Pour aujourd'hui, concluons donc, en citant tout simplement *l'Auto-Vélo* du 22, qui s'exprime ainsi: « Du projet des statuts que nous avons étudié, il apparaît que les Sociétés veulent rester Maitresses chez elles ». C'est bien ça!! CYCLO.

— Au dernier moment, nous lisons dans *l'Auto-Vélo*, une appréciation sur la nouvelle fédération de sociétés, et par laquelle l'auteur se défend de vouloir décourager le mouvement qui se dessine, mais il se garde de l'encourager. Heureusement qu'il ne se fait aucune illusion; il sait bien que « sa bonne parole » servira de rien ».

M. H. Desgrange est un autocrate; il a lui-même écrit dans son journal qu'il était un partisan du gouvernement personnel. Il est donc prêt à pousser l'application de ses principes jusqu'à laisser Paul Rousseau, cravache et bourse en mains, s'écrier: « L'U. V. F., c'est moi! », n'aspirant peut-être qu'à le remplacer.

« Qu'on ne sache pas vivre sous un joug qui ne vous plaît pas », cela le dépasse. Il feint de croire que les promoteurs de la nouvelle fédération (qui, certes, ne cherchent pas à se créer grands Manitous) « ne savent pas sacrifier à l'intérêt général du sport de petites rançunes particulières ».

C'est vouloir, de parti pris, rendre ce débat mesquin. Il s'agit bien de rançunes, de personnalités! Vous avez beau jouer de l'argument de la misérable pièce de cent sous, vous ne rattraperez pas la question. — Vous savez pertinemment quelles sont nos revendications. — Oui, c'est la guerre pour l'indépendance des sociétés, de celles qui ont fait la force de l'U. V. F., si ses individuels font sa richesse.

Les sociétés veulent décidément secouer le joug despotique de la *Vieille Bique* et si cette aspiration ne peut entrer dans votre âme de républicain, croyez qu'elle a déjà le « succès d'estime » que lui refusèrent seuls les autocrates! J. B.

Fédération Cycliste Lyonnaise et du Sud-Est.

F. C. L. S. E.

« La *Fédération Cycliste Lyonnaise et du Sud-Est* (F. C. L. S. E.), fait appel à toutes les sociétés de la région du Sud-Est pour adhérer au mouvement de décentralisation cycliste dont un groupe de Sociétés Lyonnaises est le promoteur. L'ancienne F. C. L. invite tous les présidents des sociétés cyclistes, quelle que soit leur affiliation et leurs intentions actuelles, comprises dans le rayon suivant: Rhône, Loire, Isère (Vienne), Saône-et-Loire (Mâcon et Charolles), Ain, à assister ou se faire représenter à une *Assemblée constitutive*, qui aura lieu le dimanche 11 janvier 1903, à 10 heures du matin, au café de la Bourse, 3, place de la Bourse à Lyon. La présence à la réunion n'implique pas une adhésion formelle.

La F. C. L. S. E. vient d'arrêter comme suit son calendrier sportif pour 1903. Les Sociétés qui auraient des propositions ou des modifications à soumettre à ce sujet, voudront bien les exposer à cette réunion du 11 janvier prochain.

Calendrier Sportif 1903

Janvier	25	Cross Cyclo-Pédestre.
		(C. V. et Lyon Olympique).
Février	8	Tout Poits à Tête-d'Or.
		(Lyon-Sport).
Mars	1 ^{er}	Lyon à Meximieux.
		(Cercle de la Pédale).
Mars	22	Lyon-Villefranche.
		(C. V. et C. V. de Villefranche)
Avril	5	Lyon-Créteil.
		(Cyclophile Villeurbannais).
Avril	19	Lyon-Tarare.
		(Jeunesse Sportive et Cycle Tararien).
Mai	3	Course Militaire (60 kil.).
		(F. C. L. S. E.).
Mai	17	Lyon-Châtillon.
		(F. C. L. S. E. et U. V. des Dombes).
Juin	7	200 kilomètres.
		(F. C. L. S. E.).
Juin	21	Lyon-Mâcon.
		(A. C. L. et V. C. Mâconnais).
Juillet	5	Lyon-Bourgoin.
		(U. V. L. et V. C. de la Tour-du-Pin).
Juillet	14	Championnats vitesse à Genas.
		(F. C. L. S. E.).
Août	2	Lyon-Bourg.
		(F. C. L. S. E. et Vélo-Club Bressan).
Août	23	Lyon-Rive-de-Gier.
		(Cyclophile Vaisois et P. Ripagérienne).
Septembre	6	Championnat de Fond (100 kil. entraîn.).
		(F. C. L. S. E. et Sociétés).
Octobre	4	Concours.
		(Union Vélocipédique Lyonnaise).

AUTOS LUC COURT

Société anonyme des Anciens Établissements Luc COURT et C^{ie}

LYON - 88, 92, rue Robert, 2 - LYON

Concours de Consommation du 27 Juillet

PARCOURS 138 KM. POIDS DE L'AUTO 1.000 KG. VITESSE MOYENNE 50 KM.

Consommation pour le parcours: 11 lit. 1/4

Tous les records battus

Un Bulletin officiel très intéressant

U.V.F., qui fait argent de tout, vient de vertir son Bulletin officiel hebdomadaire en un éfin d'annonces (Voir n° du 13 et 20 décembre). La feuille est vraiment ridicule, en regard de la grande fédération qui s'est décernée l'indispensable. Et si l'on compare 50 malheureuses lignes de texte, par exemple à Tous les Sports, journal hebdomadaire, officiel de l'U.S.F.S.A., on se rend bien compte que les cyclistes, les Sociétés Uniques ou autres, que l'on voudrait obliger à se courber sous le joug autoritaire de l'U.V.F., n'ont pas à attendre la moindre considération de ce Comité-Directeur.

En outre, on se demande quelles relations dirigeants de l'U.V.F. pourraient bien avoir avec les Sociétés que cette fédération, individuellement avant tout, cherche à étrangler, avec les Comités régionaux qu'elle vient de créer d'un trait de plume.

Ve suffi-il pas à ces Pontifes de maintenir trois rapports avec leurs Créatures: Consuls, égués sportifs ou d'amateurisme (dernière édition). Mais ces rapports, comme bien vous savez, sont destinés à rester secrets!

Mors, le Bulletin hebdomadaire de l'U.V.F. inutile et devient tout naturellement une lie de cases à louer.

Ais par curiosité, une fois, regardez donc Bulletin et vous me direz s'il n'est pas fait r se moquer de vous!!

Nota-Bene. — Comme compensation et afin des intérêts de chacun soient bien compris, s n'hésitions pas à reconnaître et à signaler s cyclistes désirant se tenir au courant nouvelles suppressions et dernières créations de l'U.V.F. qu'ils les trouveront bien des dans le journal de M. Paul-Rousseau, président de l'U.V.F. — L'autre vice-président, promu du dernier bateau, se réserve. on, lui et son journal pour les vélocycles, assure que tout ce monde-là sera content. autres?... On s'en... Uvêlé!!!

DUVIRAGE

U. V. F.

Union Vélocipédique de France a fixé aux suivantes ses épreuves classiques pour l'année 1903:

- Grand Prix de la République: 17, 21 et 24 mai.
- Grand Prix de l'U. V. F.: 31 mai.
- Championnat de France (vitesse): 21 juin.
- Championnat de France (fond): 28 juin.
- Grand Prix de la Ville de Paris: 6, 10 et 14 septembre.

Commission d'Amateurisme

Engagements dans les challenges. — La mission vient de décider qu'à l'avenir tout membre d'un club, porteur de sa licence, pourra défendre les couleurs de son club dans challenge, même s'il n'est pas engagé réglementairement, mais à condition qu'il soit inscrit à la société depuis trois mois au moins.

Jours de marchandises. — La Commission amateurisme a décidé également qu'elle n'attribuerait plus comme prix des bons de marchandises et qu'au contraire elle voudrait, d'une on régulière, que les prix soient toujours posés au moins huit jours avant les courses. Cette dernière décision fort sage, ne permettrait ablement plus les criantes injustices dont, s'est plaint lors de la dernière distribution de x de l'U. V. F.

Échos Cyclistes

À l'Assemblée générale de l'Association Vélocipédique d'Amateurs de Paris, qui a eu u mercredi dernier, M. de Baeder, secrétaire général, a annoncé à ses amis que, pour des sous d'ordre privé, il se retirait du sport vélocipédique. Voilà donc un homme très actif d'un dévouement à toute épreuve qui, après oir fait beaucoup pour le sport, disparaît à il jamais, et cela pour avoir osé dire tout ut ce que beaucoup pensent tout bas.

Les camarades, pour le récompenser de ses rices à l'A. V. A., lui ont offert par souscription une superbe broche en or massif. Cette belle protestation contre les dirigeants l'U. V. F. honore les camarades de M. Baeder.

Les coureurs cyclistes professionnels parisiens disputent maintenant, chaque dimanche, s cross-country qui semblent obtenir un certain succès. Dimanche dernier, Watelier, Brécy, urotte Piard, Vanoni, Lorrain, Domain ont ouvert un parcours de 4 kilomètres.

Pourquoi nos coureurs cyclistes Lyonnais ne atiqueraient-ils pas le cross-country. Nous rions, en tout cas, toujours à leur disposition ur leur tracer des parcours: ils n'ont qu'à rler.

Dimanche, à Alger, Cornet a battu le record l'heure algérien, couvrant, derrière la motoclette du Guillaume 49 kilomètres 400.

Moussier s'est de nouveau classé second dimanche à Nice dans la course de vitesse derrière Retsh.

Pasquier a terminé, dimanche, les 6.000 kilomètres qu'il s'était promis de couvrir sur sa cycllette « La Française », pendant la mauvaise saison.

Pasquier est un rude gaillard qui sera là l'année prochaine, au départ et à l'arrivée de nos grandes reuves sur route.

L'ESPRIT DES AUTRES. — Saint-Vallier, le rand saint de l'Auto-Vélo, rencontre Charles sfohyne, qui lui reproche de ne pas avoir ublié in extenso la lettre par laquelle il s'engageait à ne pas courir un cross cyclo-pédes-afin de ne pas créer d'incident diplomatique vec l'U. V. F.

L'intripide sportsman, à qui le dit saint était rt embarrassé pour répondre, lui affirme que

M. Hamard, le nouveau chef de la sûreté, n'était pas très sympathique à l'U. V. F. — Savez-vous pourquoi. — ???...

— Parce qu'il Guide La Rousse!!!

Cyclophile Vaisois

Samedi dernier, à eu lieu la distribution des prix aux vainqueurs des courses et concours de l'année. Les applaudissements ont souvent souligné le rappel des succès de nos champions: MM. Soubelet, champion de vitesse juniors; Coquel, champion vitesse vétérans; Cacciani, champion de demi-fond.

Les braves ont redoublé, lors de la remise des médailles offertes par le C.V. aux deux vaillants coureurs MM. Dugour et Mélinant, qui ont défendu les couleurs du Cyclo dans la course de 200 kilomètres de la F. C. L.

M. Joannon, président, annonce qu'il a entamé des pourparlers avec Lyon-Olympique pour l'organisation en commun d'un cross cyclo-pédestre qui se courra le 25 janvier prochain dans les environs du quartier de Vaise.

Un projet d'entente avec la Société de Tir La Basquette est soumis aux membres qui décident la nomination d'une commission de trois membres pour s'aboucher avec les délégués de cette Société.

Jean 8 janvier, réunion du Conseil d'Administration, café Eymieux, 1, rue Lanterne.

Le Patinage à l'U. V. F.

Depuis quelque temps les chroniques sportives annoncent, presque quotidiennement, des courses de patineurs organisées par l'U. V. F., au Palais de Glace.

Nous sommes étonnés de voir notre fédération cycliste violer aussi ouvertement le traité qui la lie à l'U. S. F. S. A. En effet, l'article premier du traité du 25 novembre 1901 est formel: « D'un commun accord les deux fédérations soussignées reconnaissent qu'en France les sports sont régis par les pouvoirs ci-après: le sport vélocipédique par l'U. V. F., tous les autres sports par l'U. S. F. S. A.

En conséquence les deux fédérations présentes se réservent et se reconnaissent le droit de régir exclusivement, tant dans l'élément amateur que dans l'élément professionnel, les sports qu'elles se sont dévolus, ainsi qu'il est mentionné plus haut ».

Alors! comment se fait-il que le Comité du S.-E. de l'U. S. F. S. A., feigne d'ignorer ce que tout le monde sait et laisse ainsi se créer un précédent qui, certainement, lui sera préjudiciable plus tard.

Il est vrai que notre subtile et inimitable chef-consul — si on en croit les notes qui invitent à se perfectionner dans l'art du patinage, a aussi trouvé que le patinage est un art... nouveau! — comme la musique est un sport sans doute ?

Il est vrai aussi que l'U. S. F. S. A. sait depuis longtemps que l'U. V. F. n'a jamais fait grand cas des traités qu'elle signait.

Pension de famille recommandée

Bon confortable. Pension et chambre, Mme Barbier, 11, rue de la République, Lyon

U. S. F. S. A.

Extraits de l'Officiel de l'Union

BUREAU DU CONSEIL (Demande du Comité du Sud-Est). — Le Lycée de Tournon est rattaché au Comité du Sud-Est d'après la division actuelle.

COMMISSION DE RUGBY. — Le match inter-régional vainqueur du Sud-Est contre le vainqueur de l'Est se jouera le 22 février 1903, à Dijon.

ADMISSIONS. — Racing-Club Chalonnais: M. P. Chevallier; Football-Club de Lyon: MM. A. Houillot, H. Monin.

DÉMISSIONS. — Football-Club de Lyon: M. P. L. Barbezat.

NE FONT PLUS PARTIE DE L'UNION. — F. C. L.: M. Léon Meyssonier.

FONT TOUJOURS PARTIE DE L'UNION. — F. C. L.: M. Vaschalde.

COMMISSION DE FOOTBALL. — (Séance du 20 décembre). — Présents: MM. Caron, président; Chanas, J. Guillot, Rivière, Massimi, A. Range. Absents: MM. G. Vuillemer et Coissard.

M. A. Range est nommé secrétaire de la commission.

COMMISSION DES ARBITRES. — MM. Caron, Chanas, Coissard, Clerc, G. Vuillemer. La Commission des arbitres est composée d'arbitres officiels et est nommée par la Commission de football.

Sont nommés arbitres officiels pour la saison 1902-1903: MM. Clerc, arbitre officiel de l'Union; Coissard, Desthieux, J. Vuillemer, G. Vuillemer, Chanas, Chamard, Caron.

Les membres de l'Union désirant être nommés arbitres officiels, sont priés d'en faire la demande par écrit à la Commission de football, café Gaidon.

Le match de championnat des équipes secondes se jouera, le 11 janvier, sur le terrain du Lyon Olympique, route d'Heyrieux.

M. Chamard est désigné pour arbitrer le match de championnat des équipes troisièmes.

Les sociétés sur le terrain desquelles se joueront les championnats devront fournir un ballon neuf.

La clôture des engagements pour les championnats d'équipes de 2^e série et les championnats interscolaires, est fixée au 15 janvier 1903.

La Commission décide d'engager d'office le champion des équipes secondes au prix Jean Borie.

Sont délégués de la Commission: 1^{er} aux matchs de championnat équipes 1^{res}: MM. Rivière et Massimi; 2^{es} équipes 2^{es}, pleins pouvoirs sont donnés à l'arbitre; 3^{es} équipes 3^{es}: MM. J. Guillot et A. Range.

La prochaine séance est fixée au mardi 30 décembre, à 9 heures.

Le Secrétaire, A. RANGE.

Où trouve tous Accessoires d'Escrime à la Belle Jardinière (vestes, plastrons, pantalons et culottes, sandales, masques, fleurets etc.)

Échos Athlétiques

Dimanche, au Parc des Princes, le Stade Français a battu le Brightham Football-Club, par trois essais à rien. La partie, magnifique a été fort disputée et ce n'est que dans les dix dernières minutes que le stade a pu marquer presque coup sur coup les trois essais qui lui ont donné la victoire.

C'est le 4 janvier prochain qu'aura lieu, au Parc des Princes, la fameuse rencontre Stade-Racing comptant pour la coupe de l'Olympique.

On nous annonce le prochain mariage de M. Lambelot, président de l'Union Sportive Dijonnaise, avec Mlle Claudine Juredieu, de Paris. Tous nos vœux de bonheur vont aux futurs époux.

Un ancien sociétaire du R. C. L. actuellement établi à Marseille, Eugène Pellardy, vient d'être chargé de former une équipe de rugby à l'Union Sportive Phocéenne.

Nous apprenons le retour de M. F. Colliex, un des bons coureurs du F. C. L. qui revient du régiment, ajourné pour un an. Il se remet immédiatement à l'entraînement pour le cross.

Sous ce titre, Sport et Reconnaissance notre confrère, le Nord sportif signale la disparition d'une société qui vient de « succomber devant une cabale méprisante » malgré le dévouement d'actifs dirigeants qu'il félicite. Et notre confrère pour ne pas laisser trop d'illusions à ceux qui donnent argent ou travail aux sociétés, conclut par cette pointe peut-être trop vraie: « Mon cousin le Parisien avait bien raison quand il me disait qu'en fait de reconnaissance, il n'y avait de valable que celle du Mont-de-Piété. »

Football-Club de Lyon

Si nous rappelons le titre de cette Société, c'est pour répondre à un lecteur anonyme qui nous fait observer qu'il figure de moins en moins dans notre journal. La raison en est bien simple: c'est que l'on ne nous adresse plus, comme précédemment, les communications que jusqu'ici nous avons toujours insérées. Il suffit donc d'indiquer que cette absence de notes intéressant cette société n'est pas de notre faute. Ajoutons que nous voudrions bien voir les réclamations ou autres demandes de ce genre émanant des sociétaires du F. C. L. perdre ce caractère d'anonymat. Lyon-Sport ne pourra plus tenir compte que des notes ou demandes signées.

Lyon-Olympique

Dans son Assemblée générale du 18 courant Lyon-Olympique (ex-R. C. R.) a procédé au renouvellement de son Comité qui a été ainsi composé. Président: M. J. Burnichon; vice-président: MM. Sarrazin et E. Conty; secrétaire-général: M. L. Deck, 11, rue Villeroi (lui adresser toutes les communications); secrétaire-adjoint: M. P. Dufresne; trésorier: M. François; trésorier-adjoint: M. Mazard; conservateur du matériel: M. Phalancher; membres: MM. Caron, Chanas, Drevet, Jacoby, Berthout, Delorme, Brochu.

Président de la Commission de Football: M. Caron; de courses à pied: M. Jacoby; délégués au Comité du Sud-Est: MM. Burnichon, François, Brochu.

Le siège social a été maintenu, 53, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Le Comité se réunira les samedis à 8 h. 1/2. — Les Commissions se réuniront le jeudi à 8 heures.

SAINT-ETIENNE. — Dimanche a eu lieu, à Saint-Etienne, un match entre l'équipe seconde du Rugby-Club Stéphanois et la quatrième du F. C. L. Cette dernière, composée de 12 équipiers, dont 2 jouaient au football pour la première fois de leur vie, et renforcée d'un équipier stéphanois, n'a pu que se défendre honorablement. La partie a du reste été gâtée par un temps épouvantable, pluie, bise et terrain des plus marécageux. L'équipe stéphanoise renforcée a montré de très bonnes qualités, ouvrant continuellement le jeu, grâce à une ligne d'avants supérieure; de jolies séries de passes ont fort bien abouti et ont donné la victoire au R. C. S. par 21 points à 0, c'est une victoire qui pourra compter dans les annales du R. C. S. et lui permettre de démentir, plus victorieusement que toute polémique, les accusations d'inertie portées contre lui — ce dont ne peut que se réjouir un ancien Stéphanois.

Ajoutons que les Lyonnais, à défaut d'une victoire, ont rapporté un excellent souvenir de la réception très amicale qui leur a été faite au siège du R. C. S. où, après le punch traditionnel, nous avons eu le plaisir d'entendre quelques chanteurs des deux clubs.

Ajoutons encore que les rues de St-Etienne furent parcourues par un monôme joyeux et bruyant et qu'après avoir fraternisé Lyonnais et Stéphanois se sont donné rendez-vous pour la revanche à Lyon dans le courant de janvier.

Tout est bien qui finit bien. — En réponse à la virulente riposte parue dans Lyon-Sport, sous la signature de M. F. Dulac, je dirai seulement que je méprise de semblables accusations et ne me donne pas la peine d'y répondre. Pourtant je ferai remarquer que ma prétendue radiation du R. C. S. ne m'a jamais été notifiée officiellement, n'a jamais paru dans aucun journal et, notamment, dans Tous les Sports, organe officiel de l'U. S. F. S. A., pas plus que dans Lyon-Sport; que, d'autre part, j'avais adressé auparavant ma lettre de démission de membre du R. C. S. à son distingué secrétaire, lettre qui est restée sans réponse. Quant à la piètre opinion qu'on garde de moi à Saint-Etienne, je pense que M. Dulac n'en pensait rien, puisque dimanche il a été pour moi d'une amabilité sans égale et m'a serré la main en me disant: « Sans rancune! Puisqu'il en est ainsi je réponds: « Sans rancune. » Mieux vaut faire du bon sport que de la mauvaise polémique.

Le Challenge Franco-Suisse

Le Stade Grenoblois s'est rendu dimanche à Genève pour matcher contre le Servette Football-Club, dans le challenge Franco-Suisse. Comme il arrive très fréquemment au S. G., l'équipe, composée de plusieurs militaires, n'a pu se déplacer au complet et 13 équipiers, dont plusieurs remplaçants, se sont rendus seulement à Genève.

Dans ces conditions, le Servette a triomphé par

BELLE JARDINIÈRE

2, rue du Pont-Neuf, PARIS
Succursale de Lyon, rue de la République, 62

**VÊTEMENTS D'HIVER, FOURRURES
ARTICLES pour ÉTRENNES**

PAPFUMERIE, MAROQUINERIE, ETC.

Les Magasins resteront fermés les jours de Noël et du 1^{er} de l'an

10 points (2 essais: Vandermuehl, Wasmer et 1 drop goal Forth) à rien.

Demain, le Football-Club de Lyon ira à son tour à Genève pour jouer contre le Servette le premier match de la finale du challenge.

Championnat de l'Est

EQUIPES PREMIÈRES. — Le Racing-Club Chalonnais n'ayant pas accepté de jouer à Beaune dimanche, le match de championnat contre le Racing-Club Bourguignon, la rencontre n'a pas eu lieu et les deux clubs attendent à ce sujet une décision de l'Union.

EQUIPES SECONDES. — Dimanche s'est joué à Chalon le match entre le Racing-Club Chalonnais (2) et le Football-Club San Claidian (1), comptant pour le championnat de l'Est, équipes secondes.

Lutte très serrée entre les deux équipes et tout à l'avantage des Saint-Claudiens qui ont joué constamment sur les buts de Chalon, manquant deux essais de bien peu.

Rien n'est marqué dans la première mi-temps. A la reprise, à la suite d'un dribling, Pelletat marque l'essai pour Chalon et, malgré un retour offensif de Saint-Claude, rien n'est plus marqué. M. Doyen du R. C. B., proclame Chalon vainqueur par 3 points à 0.

GRENOBLE. — Dimanche, le Stade Grenoblois (2) a battu le Football-Club de Lyon (2) par 5 points contre 3. Jolie partie. Dans la première mi-temps, rien de marqué. Dans la seconde, de Talence, après une touche très près des buts de Grenoble, marque un essai pour Lyon. Peu après, à la suite d'une mêlée au milieu du terrain, Gonnet et Théo marquent sans difficulté un essai; le but est réussi par Genevois. M. Fortwengler, du Cercle Sportif Grenoblois a très bien arbitré.

VOIRON. — Le match, qui mettait en présence les équipes pupilles du Cercle Sportif Grenoblois et de la Sphéroboite Voironnaise a eu un joli succès. Partie très intéressante; à la mi-temps, rien n'est encore marqué. A la reprise, le Cercle attaque vigoureusement et, refoulant l'équipe adverse dans les 22 mètres, réunit un superbe drop-goal.

Peu après, Grenoble est refoulé et Cartoux, évitant les équipiers du Cercle, marque l'essai en assez bonne position; le but est manqué. L'arbitre, M. Merlin, de l'Union Athlétique Voironnaise, proclame alors la victoire du C.S.G., par 4 points (1 drop goal, Lymand) à 3 points (1 essai, Cartoux).

Les Lyonnais à Voiron. — Demain, un match de rugby mettra en présence le Football-Club de Lyon (3) et l'Union Athlétique Voironnaise (1). Ce match, qui promet d'avoir un joli succès, se jouera sur le terrain de Mille-Pas. Le public voironnais est impatient de savoir ce que fera l'équipe de l'U.A.V. contre l'équipe du F.C.L.

M. MERLIN.

CHAMBERY. — Le Lycée compte en ce moment au nombre de ses athlètes un jeune homme qui semble porter en lui l'étoffe d'un futur Arpin. Agé de 17 ans, originaire de la Tarentaise (Savoie), Laurent Maurice, mesure 1 m. 79; de ses biceps de 0 m. 35 de tour il arache 50 kgs d'une main, développe une ballère de 40 kgs et porte 25 kgs à bras tendu. Très bien taillé, s'il veut s'entraîner régulièrement, il promet, lorsque deux ou trois années encore auront renforcé sa solide musculature, un champion des masses de fonte.

L. R. E.

MARSEILLE. — Dimanche l'Olympique a joué un match de rugby contre l'Etoile Bleue. Malgré une vive résistance des jeunes joueurs de l'E.B., égal Bouisse de l'O.M. marque 10 points à 0 (drop-goal, Bouisson l'essai Albert Gillet, 1 essai Louis Gillet).

Le Challenge de football-association René de Montmirail a pris fin dimanche. C'est le Stade Marseillais qui devient détenteur du bronze pour l'année.

GENÈVE. — MM. Och frères, fournisseurs de sport, ont chargé le Servette F.-C. de l'organisation d'un challenge à disputer entre les équipes du rugby de la Suisse et ont fait don, pour ce challenge, d'une coupe à champagne en argent.

Le challenge se disputera en deux tours, c'est-à-dire que les clubs engagés se rencontreront deux fois entre eux.

Pour cette année, il est probable que trois clubs disputeront ce challenge: le Servette F.-G. qui, pour encourager les autres clubs mettra sa 2^e équipe en ligne, l'Athlétique-Club Genevois et le Club Athlétique de Genève

CROSS-COUNTRY

Le Challenge Aycaquier.

Voici le moment venu pour parler de la grande épreuve régionale de cross-country qui obtint, l'an passé, un si légitime succès.

Le Challenge Aycaquier organisé, par Lyon-Olympique (ex R. C. R.) se disputera, le 18 janvier prochain, sur un parcours de 11 kilomètres, tracé sur les coteaux de Bron. Le départ sera donné à 3 h. 1/4 du terrain de L. O., 210, route d'Heyrieux, à la mi-temps du match de football qui mettra aux prises les équipes du Stade Grenoblois et de Lyon-Olympique. Les coureurs auront à accomplir 2 tours de piste de 800 mètres, un au départ et un à l'arrivée sur le terrain de la route d'Heyrieux.

Le cross-country est interclubs et interscolaire; il se dispute individuellement et par équipe. Un classement sera établi entre tous les clubs régionaux présentant au minimum 6 coureurs. La Société comptant le plus petit nombre de points aura, pendant un an, la garde du Challenge P. Aycaquier. En outre 20 prix individuels sont d'ores et déjà affectés à cette épreuve qui réunira la plupart des clubs de Marseille, Dijon, Grenoble, Lyon, Genève, ainsi que quelques coureurs parisiens.

Les engagements (1 fr. par coureur) sont reçus jusqu'au 15 janvier, par M. Brochu, secrétaire de la Commission de courses à pied, au Lyon-Sport, 15, place Bellecour (mandats au nom de M. François). Tels sont les premiers renseignements que nous pouvons annoncer aujourd'hui; nous donnerons, chaque semaine, de nouveaux détails sur cette importante épreuve.

L'entraînement

Au Football-Club de Lyon, coureurs et dirigeants font preuve d'une louable activité. Les séances d'entraînement du dimanche matin sont toujours suivies par de nombreux coureurs qui pratiquent assidûment cet excellent sport. Une dizaine de coureurs ont accompli dimanche matin, à Saint-Clair, un cross de 8 kilomètres tracé par MM. Fontanilles et Bonhomme. A signaler le retour en forme de Roy et la belle course du jeune Paulin. Temps du premier, 37.

Lyon Olympique s'est entraîné l'après-midi, dans les environs de Bron, sur un parcours de 12 kilomètres tracé le matin par MM. Ronher, Dufrene et Girard. Le cross était extrêmement dur, il comportait les 2/3 en terres labourées. Dix coureurs se sont présentés au départ et ont accompli le parcours. Noté les frères Vaillat, Brossard, Party, Ollier, Vial, Deck, Imbert et le jeune Phalancher qui s'annonce comme un futur crack du cross-country.

Nos deux Clubs Lyonnais ont encore profité du Jour de Noël pour s'entraîner, à Saint-Clair, en vue du cross de Dijon. Au F.C.L. se sont entraînés sur 6 kilomètres: Gautier, Mage, Roy, Fournier, Pichat, Moissonier, Tharin, Paulin, c'est-à-dire les meilleurs.

Au Lyon-Olympique, moins de coureurs mais entraînement sévère sur le tracé du F. C. L. Noté: L. Vaillat, Brossard, Party, Girard, Allier, Brochu.

Demain à 9 heures 1/2, à St-Clair, le F. C. L. fera courir un cross handicap sur 8 kilomètres. Une vingtaine de coureurs sont inscrits, parmi lesquels Colliex, Flageolet, qui feront leur rentrée, les cracks Gauthier, Fournier, Roy et Cie, qui n'en manquent pas une. La lutte promet d'être intéressante, car il en est, parmi les jeunes, qui brûlent du désir d'arriver et de faire partie de l'équipe tre; nous les félicitons de leur ambition légitime. La piste sera tracée à 8 heures précises par MM. Ch. Augagneur, J. Dord et V.-J. Fontanilles.

Lyon-Olympique s'entraînera également demain à St-Clair, mais l'après-midi sur 12 kilomètres. MM. Dufrene et Rhoner, traceront la piste.

Spectacles et Concerts

GRAND-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi, dernière représentation de Sapho, de Massenet, avec Mme Bréjean Silver. Demain, en matinée, l'Arlesienne et le soir Guillaume Tell.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Actuellement grand succès de la Fleuriste des Halles, drame en 7 tableaux tiré par l'auteur Henri Demesse, de son roman paru dans le Petit Journal.

NOUVEAU-THÉÂTRE

Aujourd'hui samedi, première représentation de la Fille de Mon Angot, La reprise de cette opérette sera une soirée de gala. Cette pièce à succès tiendra l'affiche toute la semaine.

CASINO-KURSAAL

La grande vedette dont ce soir et demain, les deux derniers jours — on dévoilera l'anonymat, c'est toujours Phroso, l'énigmatique automate. Signalons le succès du discours Amel, de Lafargue, Moraise, les Haytons, excentriques parodistes; les Bilward, jongleurs comiques. A l'étude, Messaline, pièce à grand spectacle.

CONCERT DE L'HORLOGE

Allô! Allô! 25-63? L'Horloge? — Vous reste-t-il six fauteuils? — Allô! avez-vous encore une bonne loge? — Allô! Mademoiselle, je voudrais une avant scène. — Telles sont les conversations qui s'échangent au téléphone avec la buraliste de cet heureux concert. Rien d'étonnant avec la joyeuse et somptueuse Revue qui s'affirme de plus en plus comme un succès. Cette revue des plus variées possède tout pour séduire le public, avec ses scènes d'actualité des plus amusantes et sa luxueuse mise en scène.

A l'occasion des fêtes de Noël et du Jour de l'An, matinée à 2 heures et soirées à 8 heures.

CIRQUE RANCY

Tous les jours, à 8 h. 1/2, représentation variée. Les jeudis, dimanche et fêtes, matinée à 3 heures. Ce soir samedi, soirée de gala.

CIRQUE BUREAU FRÈRES

Cours du Midi (côté Rhône)
Tous les sportsmen viendront applaudir le professeur Bureau, présentant six chevaux dans un extraordinaire dressage et auquel le public fait fête chaque soir. On annonce, pour le gala de ce soir, quatre débuts sensationnels.

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.

P. LEGENDRE & Co, Lyon. — Anc. M^{re} A. WALTER.

